DEPARTEMENT
DE LA LOIRE
ATLANTIQUE

COMMUNE DE LA
CHAPELLE LAUNAY

0 - Délibérations et arrêts
1- Rapport de présentation
2a- Projet d'aménagement et de développement durables
2b- Orientations d'aménagement
3- Règlement
4- Documents graphiques
5 - Documents annexes
6 - Annexes sanitaires
6.1 Annexes sanitaires - Eau potable
7 - Servitudes publiques
8 - Liste des emplacements réservés
9 - Annexes informatives

4
Documents graphiques

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
du 5 septembre 2019

Echelle : 1/7 500ème

SCE
Ingénierie
Environnement
Aménagement
Urbanisme
Paysage
Infrastructures
Eau
Assainissement
Mobilité

Siège SCE
Rue de la Vallée
BP 30121
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. 02 40 76 54 00
Fax 02 40 76 74 23

Dossier n° 14.0127
Date : Juillet 2019

PLAN LOCAL D'URBANISME

UA **Nom de zone PLU**

Limite de zone PLU

Emplacement réservé

Numéro d'emplacement réservé

Espace boisé classé

Patrimoine protégé au titre de l'article L 123-1-7

Chemin piéton protégé au titre de l'article L 123-1-7

Hale protégée au titre de l'article L 123-1-7

Mare protégée au titre de l'article L 123-1-7

Entité archéologique

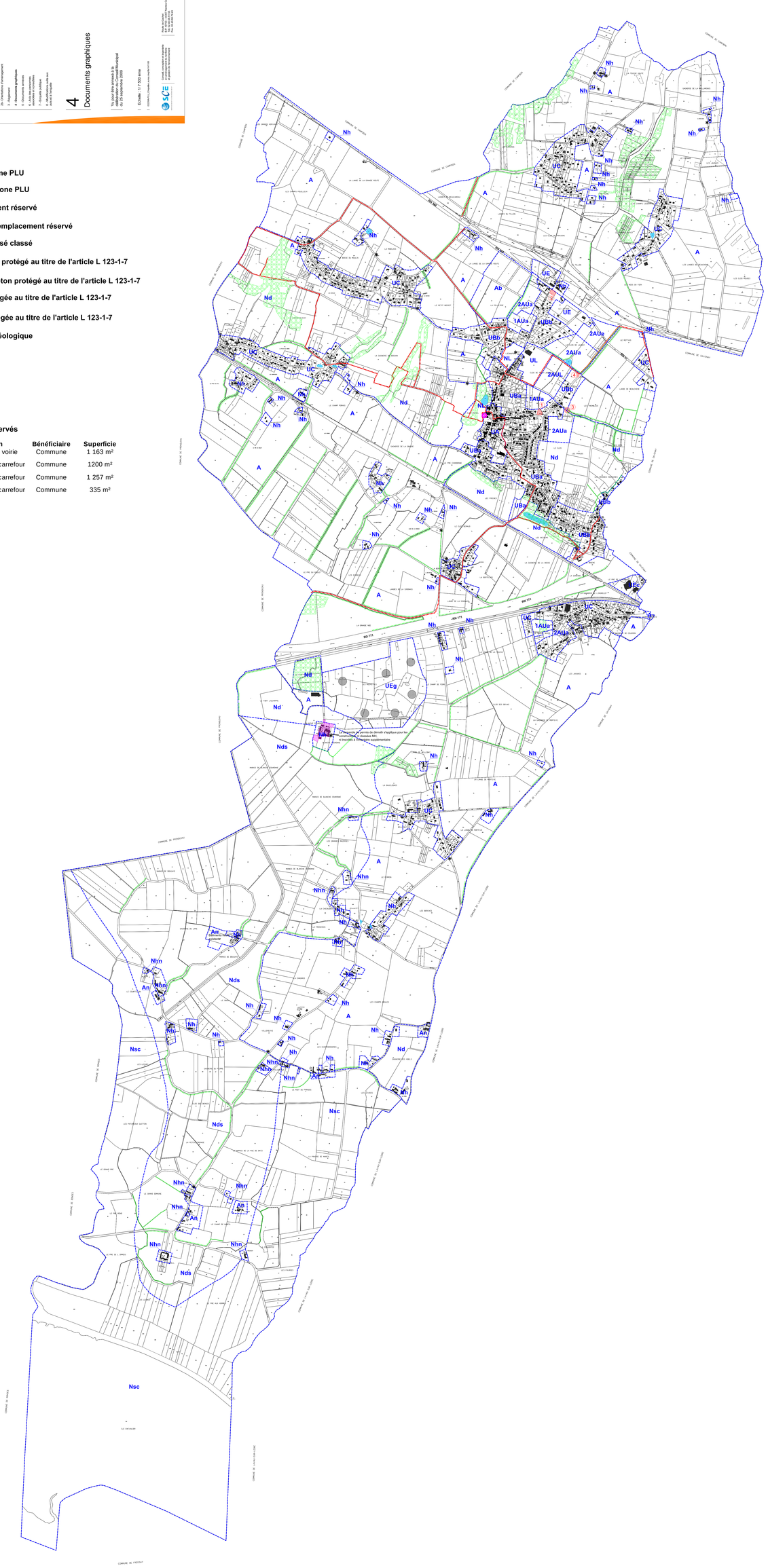
COMMUNE DE CHAUVE
COMMUNE DE LIGNE
COMMUNE DE CARPIZON
COMMUNE DE CHAUVE
COMMUNE DE PANNECÉ
COMMUNE DE PANNECÉ
COMMUNE DE PANNECÉ
COMMUNE DE PANNECÉ
COMMUNE DE PANNECÉ
COMMUNE DE PANNECÉ
COMMUNE DE PANNECÉ
COMMUNE DE LA CHAPELLE-LAUNAY
COMMUNE DE LA CHAPELLE-LAUNAY
COMMUNE DE LA CHAPELLE-LAUNAY